



## MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 septembre 2016

**Etaients présents** : Mmes METEAU Delphine, PEPIN Christelle (absente en début de séance, pouvoir Mme BOUTET Christine), ROLLAND Christiane, MM. AUDOUIT Claude, HENRIET Pierre, LELAURE Nicolas, MESSÉ Alain, MOINARD David, PAIRAUD Guillaume, THEBAULT André (pouvoir Mme RAVARD Alexandra), VALADE David (absent en début de séance) et HENRIET Christian, Maire.

**Excusés** : Mmes BOUTET Christine, RAVARD Alexandra, MM. GABORIAU Sébastien.

**Secrétaire** : M. HENRIET Pierre

Votants : 13

#### **Travaux d'aménagement de sécurité de la RD23 : Choix du prestataire**

Quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offre pour l'aménagement de sécurité de la RD23. Seulement deux entreprises ont effectué une offre de prix : RINEAU TP pour un montant de 48 779 € 50 HT et ATLANROUTE pour un montant de 51 162 € 80 HT. Le Conseil municipal choisit l'entreprise RINEAU TP (9 pour, 2 abstentions).

#### **Enquête publique EARL THIBAUD Florian**

Sur demande de la direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire, un avis de l'autorité environnementale est présenté concernant une exploitation de la commune de Doix-lès-Fontaines. Le Conseil municipal donne un avis favorable (9 pour, 2 abstentions).

L'enquête est prévue du 7 septembre 2016 au 10 octobre 2016.

Le rapport et les conclusions seront consultables sur le site internet des services de l'État en Vendée à l'adresse : [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr)

#### **Questions et informations diverses**

*Arrivée de Mme PEPIN Christelle*

- Monsieur Le Maire prévient qu'un individu casqué en scooter circule dans la commune pour vendre illicitement des calendriers au domicile des habitants. La mairie appelle à la plus grande vigilance.
- La commission animation se réunira le vendredi 7 octobre à 18H30 en mairie pour préparer le bulletin municipal.
- M. Le Maire informe que :
  - le goûter du CCAS aura lieu le samedi 29 octobre à 15H00 à la Salle des Fêtes de Saint-Pierre. Des coupons-réponses vont être distribués aux personnes de 65 ans et plus.
  - un concert organisé par les Mélusicales aura lieu samedi 15 octobre à l'église de Chalais à 20H30..
  - une enquête publique va avoir lieu afin d'envisager des travaux de démolition au carrefour de

le Chicane pour réaliser une aire de covoiturage.

- Suite à l'avis défavorable du Conseil concernant l'installation des compteurs LINKY, une lettre d'Enedis (gestionnaire du réseau de distribution d'électricité) est parvenue en mairie jugeant l'avis « caduc ». Monsieur le Maire se dit surpris de cette réponse, un avis n'étant que consultatif et le restant. De plus, lors du dernier débat, ERDF n'avait pas répondu de manière satisfaisante, contrairement à ce qui est affirmé, à l'ensemble des questions du Conseil municipal.

Une nouvelle réunion d'information est programmée mercredi 5 octobre 2016 à 20H30 à la salle des fêtes de Maillezais.

*Arrivée de M. VALADE David*

- Le Conseil municipal demande à délibérer afin de lancer une procédure pour que Monsieur le Maire puisse verbaliser les contrevenants ne respectant pas le Code de la route dans la commune, en particulier les règles de stationnement devant l'école. Après débat, le Conseil vote cette demande à l'unanimité.

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 26 septembre 2016 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

À Saint-Pierre-le-Vieux, le 23 septembre 2016

Le Maire,  
Christian HENRIET